



Ce bulletin est édité par les parents d'élèves FCPE élus aux conseils d'école, en vue d'informer les parents sur les nombreuses réformes nationales en cours qui concernent l'école publique.

---

# POUR une école publique de qualité, DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ...

Les réformes annoncées se mettent en place les unes après les autres...

Après :

la réduction du nombre d'heures d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires (l'équivalent d'un an de scolarité), et la refonte des programmes, la suppression de 3000 postes dans les RASED en 2009,

**La disparition de l'institut de formation des maîtres (IUFM) suit son cours,  
La réforme des lycées démarre en septembre 2010,  
La créations des jardins d'éveil menacent la petite section de maternelle**

**L'avenir de nos enfants est en question...**

## restons informés!

---

### La réforme de la formation des maîtres suit son cours.

Les décrets sont parus sans tenir compte des discussions mises en place sur le sujet.

Dorénavant, le recrutement pour devenir enseignant se fera au niveau licence (Bac+3) ; la formation initiale des enseignants se développera sur trois années, comprenant deux années de master en université et la première année d'exercice. Le risque de cette nouvelle organisation académique, scindant théorie et pratique, est une diminution de la pédagogie au profit de connaissances universitaires, moins de recul et de réflexions sur le métier, et une sélection sociale accrue avec le recrutement niveau Licence.

Dernières nouvelles : Le ministère de l'éducation nationale souhaiterait ouvrir des discussions avec les syndicats sur l'organisation des stages pendant les années de master et la formation des stagiaires lors de leur année d'exercice. Les organisations syndicales ont invité à la mobilisation le 21 janvier 2010 : elles demandent « l'abrogation des décrets de mastérisation et une augmentation des temps de formation pédagogique et psychologique théorique et pratique pour tous au sein d'une nouvelle réforme de la formation des enseignants ».

## La réforme des lycées démarre en septembre 2010 :

Le projet de réforme a été présenté au Conseil Supérieur de l'Education le 10 décembre 2009. Le ministère de l'éducation nationale a fait paraître une brochure d'information disponible sur son site internet.

La seconde devient une classe de détermination dès la rentrée 2010 ; elle propose des enseignements d'exploration (3heures – options à choisir), et un accompagnement personnalisé (2 heures).

La nouvelle classe de première (rentrée 2011) se caractérise par une part importante d'enseignements communs (60% de l'emploi du temps des élèves) pour faciliter des réorientations tout en conservant le cadre des séries. La spécialisation de la classe terminale (rentrée 2012) permet une préparation aux études supérieures.

Le Conseil Supérieur de l'Education s'est montré favorable sur :

- le renforcement de l'autonomie des lycées avec un conseil pédagogique dans chaque établissement ;
- la modernisation des processus d'orientation et d'affectation des élèves, avec l'instauration de l'accompagnement personnalisé et du tutorat;
- l'organisation des enseignements en classe de 2nde;

Par contre, les avis sur l'organisation des enseignements du cycle terminal (première et terminale) ont été très partagés.

Les syndicats d'enseignants continuent de demander le retrait de la réforme pour engager de réelles discussions sur de nouvelles bases.

## Peu de jardins d'éveil ont vu le jour à la rentrée 2009.

*Le premier jardin d'éveil a ouvert ses portes à Caussade en Tarn-et-Garonne à l'automne.*

Petit rappel, les jardins d'éveil sont *de nouvelles structures, à mi chemin entre l'école et la crèche, pour accueillir les enfants de 2 à 3 ans. Ils seront financés par les collectivités territoriales, la C A F et les familles. L'Etat espère créer 8000 places d'ici 2012.*

Ces jardins d'éveil n'existent actuellement qu'à titre expérimental et reçoivent un accueil très mitigé de la part des maires des villes de France. Certaines villes refusent même de s'engager dans le projet y voyant une menace pour l'école maternelle et des conditions d'accueil au rabais. C'est le cas de Paris et Toulouse.

Les critiques et les inquiétudes restent toujours aussi vives.

Pourquoi créer ces jardins d'éveil au lieu d'augmenter de façon conséquente les moyens des structures déjà existantes telles que les crèches, les classes relais, l'école ?

Le financement de ces lieux étant à la charge des collectivités locales, il est à craindre des disparités en fonction des villes et des communes.

Les syndicats de professionnels dénoncent le désengagement de l'Etat dans la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Ces jardins d'éveil sont payants ; les enfants qui en ont le plus besoin ne pourront pas y accéder.

Une autre inquiétude : que ces jardins d'éveil qui pour l'instant ont l'objectif d'accueillir les enfants de 2 à 3 ans ne s'étendent aux 3 – 4 ans et annoncent la disparition des maternelles.

Quand dans le même temps on annonce la suppression de postes dans l'éducation nationale, on ne peut être qu'inquiets de l'avenir de l'école maternelle gratuite et laïque.

## La suppression programmée des RASED ?

L'objectif du gouvernement est une suppression à terme de 9000 postes sur les 11000 actuels!!

Dès 2009, 3000 postes ont été supprimés dont 56 postes en Haute-Garonne. Le Rased (Réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficulté) de Fenouillet a été pour l'instant épargné. La mise en place de l'aide personnalisée a confirmé que ce dispositif reste complémentaire et utile sur des difficultés ponctuelles rencontrées par les élèves, mais ne peut remplacer les RASED, dont l'action et les moyens pédagogiques permettent de soutenir des enfants en difficultés multiples. ... A suivre en 2010 ???